

Date de mise à jour : le 01/02/2022



Axe : 2 VERS UN TERRITOIRE PLUS AUTONOME

Objectif : 2.1 Développer les énergies renouvelables

Action : 2.1.4 Appuyons-nous sur nos infrastructures pour produire de l'électricité photovoltaïque

Thématiques	Politique climatique	Effets attendus			
		Climat	Air	Energie	Risques
Energie	Atténuation	X		X	

Porteur(s) de l'action : Communes et EPCI d'Alsace du Nord, Collectivité européenne d'Alsace (CeA), Région Grand Est (RGE), centrale villageoise ATENA, porteurs privés

Partenaires à solliciter : services instructeurs du droit des sols (collectivités locales, ATIP), Chambre d'Agriculture d'Alsace, CCI, ES

Contexte

Après avoir connu une forte croissance fin des années 2000, soutenu par des aides nationales et des tarifs de rachat particulièrement intéressants, le développement du solaire photovoltaïque s'est globalement ralenti.

En Alsace du Nord, la production d'électricité photovoltaïque est assez faible (22 GWh en 2018) et pour près de la moitié de la production d'origine agricole. Le potentiel solaire des toitures d'Alsace du Nord permettrait de produire 600 GWh par an si 50% des surface exploitables étaient recouvertes de panneaux photovoltaïques. Si cet objectif n'est pas réalisable à moyen terme, il atteste cependant d'un potentiel de développement important.

Le nouvel arrêté tarifaire national publié fin 2021 étend le tarif de rachat de l'électricité à tout projet photovoltaïque de moins de 500 kWc. Les bâtiments des collectivités, des entreprises et agricoles, les projets collectifs citoyens, les énergéticiens investisseurs sont autant de pistes de développement du photovoltaïque sur le territoire.

Descriptif de l'action

Il s'agit d'identifier les gisements de production solaire photovoltaïque des infrastructures publiques et privées et de développer les installations sur le territoire de l'Alsace du Nord. Il est question très prioritairement des toitures de bâtiments de surface moyenne à importante, et particulièrement des nouvelles constructions, mais également de quelques possibilités au sol sous conditions.

- Conscientes du potentiel énergétique solaire et du rôle d'exemplarité qu'elles peuvent avoir, de nombreuses collectivités d'Alsace du Nord s'engagent dans des réflexions et des projets. Un premier recensement a permis d'identifier une vingtaine de **collectivités** en phase d'étude du potentiel solaire (en lien notamment avec les missions économe de flux voir fiche 1.1.1 Analysons, optimisons et programmons l'efficacité énergétique des bâtiments publics) et plus d'une vingtaine de projets d'installations de panneaux photovoltaïques sur **toiture de bâtiments publics**. Des installations **sur gravière et en ombrière de parking** sont également à l'étude.
- **La centrale villageoise ATENA**, créée en 2020 sur les secteurs Sauer-Pechelbronn et Pays de Wissembourg, lance l'installation de 3 premiers projets sur toitures publiques.
- **Des projets privés**, de moyenne à grande importance, se développent également : sur toiture d'entreprises, sur sol dégradé (ancien site pétrolier et ancienne décharge), ainsi que des réflexions autour de l'agrivoltaïsme.

Si ces projets vont directement permettre d'augmenter la production solaire du territoire, ils seront également l'occasion de partages d'expertise, d'expériences voire de mutualisations. Ils permettront de sensibiliser et de mobiliser plus largement les porteurs publics et privés potentiels autour des projets photovoltaïques.

Un recensement périodique des projets via les services instructeurs du droit des sols des collectivités sera recherché pour assurer le suivi des indicateurs.

Calendrier							Budget
2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
Indicateurs de suivis							Objectifs
Nombre d'installations réalisées							
Puissance installée et production annuelle d'énergie							